

AMITIE CHASTELLOISE (1983)

Coprésidents : Régine CAYROCHE et Michel ROCHER

Objectifs de l'association :

Notre association a pour but de servir de cadre à l'organisation des loisirs des Aînés de la commune et d'améliorer leurs conditions de vie matérielles et morales. Ils trouvent dans notre association, distractions, convivialité, amitié et réconfort. C'est ce à quoi tend notre action.

Programme et activités :

Au cours de l'année nous avons des activités diverses proposées à l'Assemblée Générale courant janvier et où nous invitons personnellement les nouveaux retraités que nous connaissons : petit loto interne en février nous permettant d'apporter notre contribution de solidarité à des œuvres (plus de vie, donnons des couleurs à l'hôpital, pour les enfants en pédiatrie...), la pétanque, la gymnastique volontaire, 3 ou 4 repas en cours d'année, voyage de printemps et voyage d'automne d'une journée, participation pour ceux qui le désirent à des voyages proposés par les autres clubs, journée de la truite à Barrandon et rencontres hebdomadaires tous les mardi après-midi (belote, pétanque, tarot, promenade, etc ...) et surtout information de la santé de nos adhérents), notre participation à la fête votive du Chastel par notre stand de vente d'objets fabriqués par les membres du club et une tombola. Tout au long de l'année nous fêtons les 80 ans ainsi que les noces d'or et de diamant de nos adhérents.

D'autre part, notre association désigne 8 adhérents qui siègent au conseil d'administration du Bouffadou.

Nous adhérons aussi à la Fédération Départementale des Aînés Ruraux et les membres du bureau assistent aux réunions tout au long de l'année; dans ce cadre nous faisons partie du secteur 3 qui organise différentes activités : journée de la forme, concours de belote, concours de pétanque principalement.

Cette année les aînés ruraux ont décidé de changer de nom et s'appelle désormais "Génération mouvement".

Programmation 2017 à venir.

Public visé : retraité, pré-retraité, personnes en invalidité sans limite d'âge.

Montant de la cotisation : x €/personne en 2017. Cette cotisation est décidée chaque année par l'assemblée générale.

Personnes à contacter :

- Régine CAYROCHE et Michel ROCHER : coprésident.